



# Canis Club d'Ingré

## Club d'Éducation Canine de Chien d'utilité

Numéros d'agrément :

D. S. V. : 3679 SA – S. C. C. 0919 – C. U. N. HA 0919

Association Canine Territoriale Centre Val de Loire

Ormes, le 02 Décembre 2020,

**Objet : Convocation à l'assemblée générale ordinaire avec élections**  
Cher(e) adhérent(e),

Vous êtes invité(e)s à assister :

**à l'assemblée générale ordinaire statutaire du Canis Club d'Ingré**  
**avec Elections, salle de la Driotte (sur notre terrain),**  
**le samedi 23 janvier 2021,**

**SPECIAL COVID**

**Permanence 14h00 à 17h00**

Le déroulement sera différent des années précédentes, la pandémie nous empêche de pouvoir nous rassembler tous dans la salle, donc le comité a élaboré une Assemblée Générale adaptée à la situation.

Le comité tiendra une permanence de 14h00 à 17h00, vous pourrez venir dans ce créneau horaire pour valider les documents qui vous auront été envoyés au préalable et voter.

Ordre du jour :

- Compte rendu de l'AG 2019
- Rapport d'activités par la secrétaire
- Rapport financier par la trésorière
- Rapport moral de la présidente
  
- Questions diverses, en faire la demande par mail à [tachon.dominique@neuf.fr](mailto:tachon.dominique@neuf.fr) maximum pour le **18 janvier 2021**.

...../.....

**Siège social :**

**Présidente :** Madame Dominique TACHON – 8, rue Joachim du Bellay – 45140 Ormes

Tél : 02 38 74 86 69 - Portable 06 19 74 27 19 - Mail : [tachon.dominique@neuf.fr](mailto:tachon.dominique@neuf.fr) Tél. Club : 02 38 43 80 02

Site Internet : [canisclubingre.fr](http://canisclubingre.fr) Numéro de Siret : 522 853 027 000 12

## **ELECTIONS DES MEMBRES DU COMITE**

Nous vous précisons que tous les adhérents du C.C. d'Ingré peuvent participer à l'assemblée générale, mais seules les personnes ayant adhéré avant le 31 juillet 2020 peuvent prendre part aux débats et voter.

**1 : Elections :** conformément à nos statuts (article 10, voir affichage à l'accueil), un vote sera organisé pour renouveler la moitié des membres du comité. Six postes sont à pourvoir.

Le vote se fait à bulletin secret à la majorité relative à un tour.

Les postulants(es) aux élections (9 mois minimum de présence au club) feront parvenir leur candidature accompagnée d'une lettre de motivation par courrier recommandé, au plus tard le **lundi 28 décembre 2020**, à la présidente de la commission des élections :

**Dominique TACHON, 8 Rue Joachim Du Bellay 45140 ORMES**

Chaque adhérent exerce son droit de vote, soit directement, soit par correspondance (le vote par procuration n'est pas prévu dans les statuts, article 17).

Les personnes désirant voter par correspondance pour les élections doivent en faire la demande par mail, à Isabelle VILAIN, [isabelle.vilain.p@gmail.com](mailto:isabelle.vilain.p@gmail.com), maximum pour le **13 janvier 2021**.

Le résultat des élections sera consultable sur le site du club « canisclubingre.fr » à partir du lundi 25 janvier 2021.

Nous vous demanderons de respecter les barrières sanitaires, se désinfecter les mains avec le gel mis à disposition, porter votre masque, venir avec votre stylo pour signature des documents, le nombre de personnes dans la salle sera limité, le nombre autorisé sera affiché à l'entrée.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année et que l'année 2021 soit une année faite de bonheur, de joie et de succès avec vos compagnons à quatre pattes.

Pour le comité,  
La présidente,

Dominique TACHON

### **Siège social :**

**Présidente : Madame Dominique TACHON – 8, rue Joachim du Bellay – 45140 Ormes**

**Tél : 02 38 74 86 69 - Portable 06 19 74 27 19 - Mail : [tachon.dominique@neuf.fr](mailto:tachon.dominique@neuf.fr) Tél. Club : 02 38 43 80 02**

**Site Internet : [canisclubingre.fr](http://canisclubingre.fr) Numéro de Siret : 522 853 027 000 12**